



DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES AU COURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Un membre du parti CNDD-FDD morte en commune Bugabira, province Kirundo

En date du 11 septembre 2024, sur la sous colline Rukore, colline et zone Kigina, commune Bugabira, province Kirundo, Safari Burikukiye, âgé de 32 ans, cultivateur, membre du parti CNDD-FDD, est morte à la suite de la consommation de la boisson locale Kicks fabriqué au sein de l'entreprise du prénommé Ndoricimpa. Selon des témoins oculaires, Safari a passé la journée avec ses amis dans un bar. Vers 16 heures, la victime est rentrée avec deux bouteilles de cette boisson kicks mis dans des flacons de jus d'Azam. Ce dernier a consommé seul ces deux bouteilles à son arrivé à la maison. Vers 21 heures, on l'a emmené au CDS Ruhehe où il a passé son dernier souffle. Les commerçants de cette boisson la détaillent dans des bouteilles en plastique collectées par des enfants à cause de son prix d'achat élevé pour les consommateurs de cette boisson en bouteille en verre. Sa famille a pris le cadavre et l'ont enterré au cimetière de la colline Kigina, commune Bugabira, province Kirundo.

Une personne morte en commune nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 septembre 2024 indique qu'en date du 7 septembre 2024, sur la colline Mugerama, zone et commune de Nyanza -lac, province Makamba Juvénal Niciteretse, âgé de 30 ans, sentinelle, Imbonerakure est mort à la suite d'une pierre lui jeté par une des fillettes qui étaient à la recherche du bois de chauffage. Selon des sources sur place, trois fillettes dont Claudine Nizigiyimana, âgée de 15 ans, résidente de la colline Bukeye commune Nyanza- lac étaient à la recherche de bois de chauffage avec ses deux camarades dans la vallée de Rwaba sur la colline Mugerama, commune Nyanza- lac. Elles se sont heurtées au veilleur des champs de cette vallée, Imbonerakure, résident de la colline de Mugerama, commune Nyanza-lac qui gardait les palmiers d'un patron prénommé Jonas. Ce veilleur les a empêchés de porter des tas de bois et il les a chassées en courant derrière elles avec des jets de pierre qui ont touchés une d'elle prénommé Claudine qui a répliqué avec une pierre qui l'a touché la partie ventrale.

Vers le soir après, il a senti du mal et il s'est présenté à l'hôpital du district sanitaire de Nyanza - lac pour se faire soigner mais vers 19 heures, il a rendu l'âme. Selon les mêmes sources, la police a arrêté la fillette pour des raisons d'enquête et elle est détenue au cachot du commissariat

communal à Nyanza-lac.

L'OPJ surnommé Kitoko s'est fixé rendez-vous avec les organisations de défense des droits de l'homme pour plaider en faveur de cet enfant dans le cadre de dialogue créé par la MIPAREC; FENADEB et Thars Burundi.

Un membre du parti CNDD-FDD tué en commune Vyanda, province Bururi

En date du 14 septembre 2024, sur la colline Kigutu, commune Vyanda, province Bururi, Méthode Ntakirutimana, âgé de 49 ans, originaire de la commune Gitega, maçon et membre du parti CNDD-FDD a été tué à coups de gourdin par Nikwibitegeka et sa femme Suzanne Niyibimpa, tous membres du parti CNDD-FDD. Selon des témoins, la victime vivait seule et était locataire de la maison de la mère de Nukwitegeka. Ce dernier ne voulait pas ce locataire arguant qu'il doit retourner chez lui en province Gitega. Vers 19 heures, étant en état d'ébriété, Méthode s'est battu avec Nikwitegeka et celui-ci a pris de derrière les bras de Méthode comme s'il voulait le ligoter et sa femme l'a battu au niveau de la tête à l'aide de gourdin. La victime a été laissée là où ils étaient près de sa maison, dans un état critique et a été retrouvé mort dans sa maison en date du 14 septembre 2024. Selon les mêmes sources, Nikwibitegeka a été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de Vyanda depuis le 15 septembre 2024 de même que sa voisine Charlotte Bukuru accusée d'avoir aidé Suzanne Niyibimpa à prendre le large le lendemain du crime. Alexis Nshimirimana, Administrateur de la commune Vyanda dit que la police est à la recherche de Suzanne.